

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation (ordinaire)
Titre :	Un casino à Lausanne : addiction et endettement, non à un cocktail au goût amer
Initiant-e(-s) :	Ilias Panchard

Un deuxième casino vaudois devrait ouvrir ses portes en 2025. En effet, le Conseil fédéral souhaite autoriser deux nouvelles concessions pour des maisons de jeu en Suisse, dont une dans la région lausannoise.

À nouveau, l'argument des retombées économiques semble prendre le dessus sur les conséquences néfastes liées à l'addiction au jeu, dont les coûts sont estimés à 600 millions de francs par année. L'augmentation du nombre de concessions occulte aussi le fait que les jeunes sont bien davantage concernés que les adultes, que les personnes qui dépensent le plus dans les jeux d'argent sont souvent moins formées et précaires et que le « faible » pourcentage de la population souffrant d'une addiction au jeu rapporte une part massive des revenus aux exploitants.

Quartier du Flon à Lausanne, zone industrielle Les Marais à Romanel-sur-Lausanne et Malley à Prilly : les projets en lice pour obtenir la concession vaudoise sont donc tous dans la région lausannoise, zone densément peuplée et à la population plutôt jeune. Imaginer un casino ouvrir en plein centre-ville de Lausanne, cœur de la vie nocturne du Canton, a de quoi interpellier. Les conséquences en termes d'addiction, d'endettement et de problèmes sociaux ne peuvent être sous-estimés.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Après avoir fait part de son scepticisme à l'annonce du projet, comment la Municipalité analyse-t-elle désormais le risque d'implantation d'un casino à Lausanne ?
- 2) La Municipalité a-t-elle déjà communiqué sa position à la Confédération ? Si non, sait-elle à quel moment elle sera invitée à le faire ?
- 3) Prises dans leur globalité, la Municipalité a-t-elle une estimation des retombées économiques (« positives » comme négatives) et des impacts sociaux ?
- 4) Quels peuvent être les risques sur l'addiction et l'endettement, en particulier des jeunes, en cas d'implantation d'un casino dans la région lausannoise ? La Municipalité est-elle en contact à ce sujet avec les organisations spécialistes de l'addiction aux jeux (Addiction Suisse, GREA, CHUV, etc.) ?
- 5) Le développement de l'offre en terme de jeux d'argent est-il un atout touristique pour la Ville de Lausanne et souhaitable pour son image ?
- 6) La Municipalité bénéficie-t-elle de moyens pour empêcher l'installation d'un casino dans la région lausannoise, aussi dans les projets situés sur d'autres communes ?
- 7) La Municipalité aurait-elle des moyens d'agir et de s'y opposer si la Confédération décidait d'attribuer la concession au projet lausannois malgré, le cas échéant, l'opposition de son exécutif et de son législatif ?

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 21 février 2023

Signataire(s) :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pantard', is written over a faint horizontal line.